



Compte Rendu du Conseil d'Administration du mercredi 6 septembre 2023.

Ordre du jour:

1. Approbation du compte-rendu précédent.
2. Retour sur le forum des associations. Tour de table.
3. Evolution rémunération yoga.
4. L'AL aux réunions de classes.
5. Le Projet associatif : présentation.
6. Castel en fête.
7. Les projets 2023 en cours : Budget participatif, Débat-conférence, Charte pour la diversité, Restaurant.
8. Divers :
 - Parution Revue municipale.
 - L'USEP et la participation de la municipalité.
 - La semaine Bleue.
 - Le Raid.
 - Réunion du secteur 6.
 - La marche des parents.
 - Achat de matériel pour les stands.

Présents : CLAUSSE Thierry, CROCHEMORE Matthieu, JUTON Eric, MAGNIETTE Delphine, MORICEAU Christian, MORISSEAU Carole, MORISSEAU Daniel, MOYON Antoine, PERRET Manuel, RADIGOIS Jean-Michel, RADIGOIS Marité, SIMON Françoise, MENAGER Chantal.

Excusés : CHARTIER Vanessa, DECOURTY Isabelle, OLLIVIER MARCHAND Cécile, BRETIN Marie-Thérèse, LARDEAU Monique, NICOLAS NICOLAZ Céline, LEMARIE Tristan,

La séance est ouverte à 20h34.

1. Approbation du compte-rendu précédent.

En l'absence de remarques, le compte-rendu du 4 juillet est adopté.

2. Retour sur le forum des associations. Tour de table.

Globalement le forum a été perçu comme positif. La grande salle omnisports était plus agréable. Il y a eu beaucoup de monde.

Concernant l'uniformisation du nombre de séances et des tarifs, aucune remontée négative.

Canoë kayak : 3 nouveaux inscrits pour l'école de pagaie qui commencera le 20 septembre. L'eau de la Maine est surveillée : taux de cyanobactéries un peu élevé en haut du barrage. Il faut savoir si elles sont dangereuses ou pas.

Club des artistes : 3 promesses d'inscriptions.

Dessin Adultes : Des contacts.

Cap Caffino : 8 nouvelles inscriptions, 2 ou 3 départs. L'effectif devrait être d'une cinquantaine de personnes.

Dessin enfants : 20 inscriptions . Reprise le 20 septembre.

Ecole de sport et Eveil : bon recrutement. Nombre d'inscrits par niveaux -> 11/ 5 /13.

Multisports ados : 2 réservations. Séances découvertes à partir du 20 septembre. Communication essentielle.

Multisports adultes : RAS.

Sport Santé séniors : beaucoup de contacts. Peut-être recrutement de 2 « actifs » et de 6 « en douceur »

Bien-Etre : Yoga : Les gens s'inscrivent plus tard, aux premières séances. Il n'y aura pas de carence. La méditation fait le plein avec -1 et +2 personnes.

Badminton : devrait atteindre 26 personnes. Questionnement à propos du désir d'inscription de 4 jeunes de 15 ans.

Escalade : 5 personnes intéressées plus divers contacts. Mais nous manquons d'un animateur sportif pour assurer les cours dans la salle d'Aigrefeuille, le soir. Pour l'instant, le groupe va fonctionner sans cadre et réfléchir au désir et/ou au besoin de se constituer en section.

Informatique : 5 nouveaux. L'effectif devrait être sensiblement le même que l'an dernier.

Randonnées pédestres : 12 nouveaux. C'est bien. Le calendrier est mis sur le site de l'AL Page/Randonnées.

Cirque : un créneau est complet, il reste quelques places dans les deux autres.

Anglais : 2 départs sur 8 inscrits ce qui rendait l'activité quasi impossible. Mais il y a eu 5 contacts au forum. Si les inscriptions se concrétisent la section redevient viable.

Pour le lancement du volet : Anglais ados, quelques contacts. On laisse l'info se transmettre pour un commencement de l'activité, si elle est possible, début novembre.

Roller : C'est bien.

Jean-Michel rappelle aux sections sportives UFOLEP le fonctionnement des séances découvertes gratuites. Elles ont lieu obligatoirement en septembre. Le responsable de section doit noter le nom des non adhérents qui participent et donner la feuille à Jean Michel début octobre. Les adhérents de l'an dernier sont automatiquement couverts en septembre : ne pas les inscrire sur la feuille. Ces consignes et la feuille à remplir seront annexées à ce compte-rendu et envoyées aux responsables de section UFOLEP..

3. Evolution rémunération yoga.

DELIBERATION : La professeure demande 40€ de l'heure et 16€ pour son déplacement AR de Nantes. Comme l'AL a fixé un Salaire Minimum pour les sections enfants, il paraîtrait cohérent d'appliquer aussi ce salaire pour les sections adultes.

RESOLUTION : Proposition est donc faite de rémunérer Mme BELLIOU à hauteur de 42€ de l'heure, et d'accorder l'augmentation de 1€ demandée pour les frais de déplacement ce qui monte cette indemnité de déplacement à 16€ pour 1 aller-retour.

La proposition est adoptée à l'unanimité des présents.

4. L'AL aux réunions de classes.

Elise LE ROCH a autorisé l'AL à se présenter aux parents lors des réunions de classe de la rentrée.

Le CA se répartit les interventions/

Mardi 12 septembre	18h	Gs CP - Catherine	Carole
Jeudi 14	18h	CE2 CM1 - Mladen	Françoise
Jeudi 14	20h	Ps Ms – Anne marie	Thierry
Vendredi 15	18h	CP CE1 - Marine	Isabelle
Mardi 19	18h	CE1 CE2 - Frédérique	Manuel
Jeudi 21	18h	CM2 -Elise et Kristell	Isabelle

Jeudi 21	18h	CM1 CM2 -Anne	Delphine
Vendredi 22	Ps Ms	Ps Ms - Julie	Thierry

Françoise déposera dans les boîtes à lettres des flyers AL + le texte support + (peut-être) des flyers pour le multisports ados et anglais ados. Ne pas oublier de parler de ces sections ados 12-16 ans qui se lancent.

5. Le Projet associatif : présentation.

Se lancer dans la rédaction d'un projet associatif c'est réfléchir ensemble pour formaliser :

- les valeurs et les actions de l'asso (travail sur les statuts, le mode d'organisation, le règlement intérieur, les fiches actions...)

- la place des bénévoles (reconnaissance, recrutement, fiches de poste),

- la place des adhérents (consommateurs ou acteurs)

- les manières de faire connaître l'asso, ses engagements et ses activités.

Pour cette rédaction, la FAL peut nous aider et en particulier Damien Tessier qui est référent de secteur. Cela correspond à 3 réunions de 2h avec un peu de travail pour avancer la réflexion entre ces réunions.

Damien nous a proposé de venir présenter la démarche plus en détail lors d'un CA mais il n'est pas disponible pour celui d'octobre. Nous vous proposons donc une première réunion d'1h le mardi 10 octobre à 20h30 pour qu'il nous présente le plan de travail et que l'on définisse le planning des 3 réunions avec les personnes intéressées.

La question est donc : le CA est-il d'accord pour qu'un groupe de travail participe à la rédaction de ce projet ? Si oui, qui serait intéressé, un groupe de 5 à 8 personnes serait cohérent.

Accord de principe du Conseil d'Administration. Après un temps de réflexion, les volontaires se désigneront au CA d'octobre.

6. Castel en fête.

Lors de cet évènement, l'AL sera présente sur les animations de l'après midi (16h - 18h30).

- Une animation dessin proposée par Rémi autour de 2 ateliers (portraits et Papertoy)

- Une animation multisports-famille gérée par Marion (l'animatrice éveil et école de sport et ado)

- Une séance de PPG par Cap Caffino

Le soir, l'AL a proposé d'installer nos poubelles de tri et d'être présent pour une sensibilisation au tri, même lors de moments festifs... avec l'aide de la Mission verte (1 ou 2 personnes maxi)

L'AL prête également des barnums pour cet évènement.

7. Les projets 2023 en cours : Budget participatif, Débat-conférence, Charte pour la diversité, Restaurant.

- **Budget participatif :**

Compte tenu des contraintes et de l'avancement du dossier, la commission a décidé de ne présenter que le projet "Caffino Rive gauche, un nouvel espace inclusif."

Pour rappel, il concerne l'aménagement de la rive de la Maine à Caffino, côté Château-Thébaud, pour y favoriser la mixité : Tables pique-nique et ponton pour la pêche accessibles PMR, grand barbecue pour la convivialité, modules sportifs orientés vers les personnes âgées et tout type de handicap, signalétique qui n'oublie ni les déficients visuels, ni les déficients intellectuels, et amélioration de la voirie pour faciliter l'accès aux fauteuils-roulant et aux personnes se déplaçant difficilement.

Nous avons décidé, en accord avec la mairie, de laisser la maîtrise d'œuvre à la municipalité. Cela implique la participation financière de la mairie de 20 % - ce qu'elle a accepté- et nous enlève une gestion compliquée à laquelle nous ne sommes ni habitués ni formés.

Le choix des projets recevables sera fait le 2 octobre. Nous recevrons un Kit de communication pour lancer la campagne de votes qui se déroulera du 3 octobre à mi novembre.

Les projets abandonnés ne le sont pas vraiment.

- Le projet mur d'escalade évolue vers la création d'un groupe de personnes intéressées qui va analyser ses besoins et ses souhaits.
- Le sentier du Bois joli mériterait qu'on étudie les possibilités via d'autres sources de financement.
- La roulotte associative doit coordonner les besoins et les désirs des assos de Château-Thébaud pour présenter ce projet éventuellement dans 2 ans.
- Le chalet à dons : nous souhaitons la constitution d'une commission pour travailler sur l'idée d'un projet de construction participatif incluant, pourquoi pas, les jeunes de l'IFAC. Appel à candidatures pour cette commission sera faite au prochain CA.

- **Débat-conférence avec l'APE.**

La réflexion est en cours pour proposer un débat sur le thème du harcèlement scolaire. Thierry CLAUSSE voit avec la nouvelle équipe de l'APE.

- **Charte pour la diversité** : L'objectif que nous avons défini consistait à signer cette charte de façon un peu solennelle avec la municipalité. Cela pourrait avoir lieu comme temps fort lors de notre AG, en mars. La présidence contacte la municipalité à ce sujet.

- **Restau des Amicalistes** : La recherche est en cours avec Carole MORISSEAU.

8. Divers :

- **Parution Revue municipale.**

Rappel : les articles sont à déposer avant le 12 septembre. Même si la parution est tardive par rapport à notre rentrée, il faut néanmoins utiliser cet outil de communication mis à notre disposition.

- **L'USEP et la participation de la municipalité.**

L'an passé, la question a été soulevée par la directrice, Elise LE ROCH, concernant le paiement des cotisations USEP, et surtout par qui ? Il existe une subvention mairie qui transite par l'AL mais plus personne ne se souvient des détails de ce fonctionnement.

Après en avoir discuté avec Nicolas TOUZEAU, qui se pose aussi des questions, voici ce qui ressort.

A l'époque de l'ancienne équipe, beaucoup de classes participaient à l'USEP, la mairie versait une subvention correspondant à tous les élèves à l'Amicale Laïque (L'USEP étant devenue section de l'Amicale Laïque en 2003) qui la reversait à l'école laquelle payait les cotisations USEP.

Cet organisation a perduré même sans ou avec très peu de classes USEP. Elle est régie par une convention signée pour 3 ans. La convention actuelle arrive à son terme. Nicolas m'a dit qu'elle sera rediscutée entre la mairie, l'école et l'AL fin 2023 ou début 2024 pour être proposée au budget en mars. Cela permettra de clarifier les choses. Sachant que les mairies sont appelées par le secteur USEP à subventionner les transports et la nôtre ne le fait pas. Peut être y a t il des accords entre les communes pour cela car Vertou paye par exemple ? Il va donc falloir remettre les choses à plat.

NB : nous avons reçu par virement la subvention 2022-23, mais la mairie s'est rendu compte que la subvention 2021-22 n'avait pas été versée. Elle va donc l'être d'ici peu en rattrapage. Le montant des deux subventions pourra donc être reversé à l'école. A voir si on déduit ou pas la somme versée

pour les cotisations de l'année 2022-23 que nous avons payées ? Nous avons dit au CA d'avril dernier que l'USEP étant un projet scolaire, ce paiement entrerait dans l'enveloppe allouée donc je pense qu'on peut reverser l'intégralité, mais qu'en pensez-vous ?

DELIBERATION : La situation est exposée mais peu de débats naissent suite au manque de clarté et de certitude concernant les informations que nous avons.

Carole MORISSEAU met au vote la proposition que cette double subvention soit versée à l'école mais en enlevant la somme versée cette année pour les cotisations USEP. Cette somme retournerait donc dans l'enveloppe des subventions possibles pour projets d'école.

RESOLUTION : La proposition ci-dessus est adoptée à l'unanimité des présents.

- **La semaine Bleue.**

La randonnée de la semaine bleue se déroulera sur Château-Thébaud le mercredi 18 octobre. Départ au Bois Joli des 3 parcours :

- 8h30 --> 9km
- 9h30 → 6,8 km
- 10h30 → 1,6 km

Marie-Thérèse BRETIN souhaite 2 bénévoles pour l'accompagner dans l'organisation. Christian MORISSEAU et Marité RADIGOIS sont volontaires.

- **Le Raid.**

Tout est prêt pour accueillir les participants. La rando nocturne a davantage d'inscriptions. A confirmer avec les inscriptions sur place.

- **Réunion du secteur 6.**

La dernière réunion prévue en mai ou juin a été reportée. Elle aura lieu mardi 26 septembre, à 19h, à Saint-Sébastien/Loire. Carole MORISSEAU ira. Qui l'accompagnera ????

- **La marche des parents.**

Organisée par l'»APE en collaboration avec l'AL, elle aura lieu le dimanche 1 octobre. Rendez-vous à 10h, local APE, près de la Salle du Bois de la Haie.

- **Achat de matériel pour les stands.**

DELIBERATION :

Daniel MORISSEAU sollicite l'autorisation d'acheter des lests pour les barnums (pour remplacer ceux qui ont disparu) ainsi que des joues pour les côtés (il n'y en plus que 3.

RESOLUTION :

Après avoir débattu du poids des lests et du nombre de joues indispensable, le CA donne son accord pour l'achat de 8 lests de 10 kg en fonte et de 6 joues pour les côtés.

La séance est levée à 22h30.

Prochain Conseil d'Administration le mardi 3 octobre, à 20h30, salle des Arcades.

En cas d'absence, prévenir Françoise SIMON

Compte-rendu rédigé par Françoise SIMON

Vu, la présidence :

Isabelle DECOURTY et Carole MORISSEAU

ANNEXE :

Infos pour les sections Ufolep R1 et R2 (Envoyé par courriel aux sections UFOLEP)

Je vous ai inscrits pour les séances découverte gratuite Ufolep durant le mois de septembre.

- Pour couvrir les nouveaux adhérents, il vous faut, en début de séance sans faute, remplir toutes les lignes du document joint afin d'assurer la couverture assurance des inscrits. Ceci est valable jusqu'à fin septembre..

- Dès le début d' octobre, il vous faudra donc être vigilants, leurs adhésions devront vous être retournées complètes, sans oublier un certificat d'aptitude récent, et être saisies par vos soins sur Affiligue.

- Dès le début octobre aussi, merci de me retourner toutes vos feuilles d'inscriptions à cette opération.

Quant aux adhérents de l'an passé, ils sont couverts en septembre et octobre, mais mieux vaut qu'ils s'inscrivent dès maintenant !

Bonne journée

jean mi



VOS COORDONNÉES	
NOM DE L'ASSOCIATION :	
NOM PERSONNE CONTACT :	
EMAIL :	
TELEPHONE :	
DATE :	



Merci de retourner ce document à : imatheylalique@ufolep.org	Les champs avec une * sont facultatifs
-----------------------------------------------------------------	----------------------------------------

Nombre de personnes approximatives qui devraient prendre une licence à l'issue de la période de découverte :	Chiffre :
--------------------------------------------------------------------------------------------------------------	-----------

Associations : liste des participant.e.s non licencié.e.s UFOLEP bénéficiaires de l'opération découverte

Sexe (H/F)	Nom	Prénom	Age			Migrants		Activité(s) pratiquée(s) en R1 et R2	Manifestations (fête du club, forum des associations, etc...)	Email*	N° de téléphone
			Adultes (18 ans et +)	Jeunes (11 à 17 ans)	Enfants (jusqu'à 10 ans)	OUI	NON				
Total			0	0	0	0	0				